



Renouvellement titre de séjour

Par **evaines**, le **03/12/2018** à **23:08**

Bonjour,

je viens vers vous afin de savoir si quelqu'un peut me renseigner concernant un renouvellement de titre de séjour.

Voilà, le titre de séjour de mon ex mari expire en mai 2020 et je me demandais si lors d'une demande de renouvellement de titre de séjour, le casier judiciaire était examiné.

Il n'a pas travaillé + de 6 mois depuis 2009 (date de son arrivée en France), ne travaille toujours pas, ne cherche pas d'emploi, vit avec le rsa et fait régulièrement des aller-retours en prison avec un casier épais comme un annuaire.

Se verra-t-il renouveler son titre de séjour?

Merci de me lire.